



L'Association ACARS recrute
un(e) **Responsable Administratif et Financier**, en **CDI, à temps plein**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

En étroite collaboration avec la Direction et en lien avec le Conseil d'Administration, vous assurez la gestion administrative, comptable et financière de l'association.

Vous supervisez, organisez et coordonnez les activités comptables. Vous encadrez un comptable à temps plein.

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme en comptabilité/gestion de niveau 6 et témoignez d'une expérience professionnelle réussie à un poste équivalent,
- Vous avez une bonne connaissance du secteur social et médicosocial et témoignez d'une forte capacité d'adaptation,
- Vous faites preuve de pédagogie, rigueur, autonomie et organisation.

Les missions du poste :

- Mettre en place et veiller à l'application des procédures de gestion et des indicateurs nécessaires au suivi des activités ;
- Garantir la fiabilité des comptes de l'association et l'établissement des documents financiers et comptables en conformité avec la législation ;
- Élaborer et suivre les budgets avec les Responsables de services de l'association et la direction ;
- Participer à l'organisation des conseils d'administration et des assemblées générales dans le respect des obligations légales ;
- Contrôler les engagements juridiques de l'association (assurances, prestations, etc.) : centraliser, valider et suivre l'ensemble des contrats établis et des interventions ;
- Préparer les choix fiscaux avec les experts (expert-comptable, commissaire aux comptes) ;
- Assurer les relations avec les organismes financeurs et bancaires ;
- Piloter les fonctions supports (téléphonie, informatique).

Les conditions d'emploi :

- Référence à la CCN du 15 mars 1966, annexe 6 : statut cadre
- Salaire selon profil (niveau de qualification et ancienneté) **brut mensuel minimum de 3 301 €**, pour un profil bac+4, sans expérience
- Reprise de l'ancienneté sur justificatifs
- **Congés supplémentaires** : 6 jours consécutifs par trimestre x 3 trimestres

[Poste à pourvoir immédiatement.](#)

**Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à Amandine LAFONT - recrutement@association-acars.fr**

Plus d'informations sur l'association sur le site www.association-acars.fr

ACARS Siège Social – 150, rue Antoine Durafour, 42100 St-Etienne – Tél : 04/77/42-81-10